

Chêne-Bougeries le 8 janvier 2020

Au Conseil administratif de Chêne-Bougeries :  
- Monsieur Jean-Michel Karr, Maire  
- Madame Marion Garcia Bedetti  
- Monsieur Florian Gross

Concerne : L'opposition de la Commune au projet de couverture du pont ferroviaire de la Seymaz

Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif,

En tant que riverains habitant à proximité du pont ferroviaire, nous sommes surpris et consternés d'apprendre que la Commune de Chêne-Bougeries a déposé une opposition au projet que le Canton et les CFF ont soumis à l'OFT proposant la couverture complète du pont ferroviaire et la transformation de la passerelle de la Voie Verte au-dessus du pont. Le traitement de l'opposition va retarder de manière significative la mise en œuvre du projet. Compte tenu des contraintes liées à la planification ferroviaire, l'achèvement des travaux, prévu en avril 2022, risque d'être retardé d'une année. Ayant subi de fortes nuisances sonores pendant la phase de construction du CEVA (2012-2019) et encore plus intensément depuis la mise en service du Léman Express en décembre 2019, nous jugeons tout retard supplémentaire inacceptable.

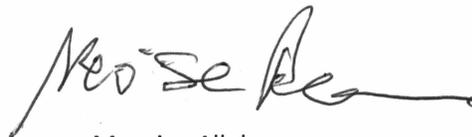
Nous prions la Commune de bien vouloir retirer son opposition et de s'engager dans une concertation constructive avec le Canton. Compte tenu de l'important investissement consenti par le Canton, il serait souhaitable que la Commune accepte d'examiner la possibilité d'une contribution financière complémentaire qui pourrait renforcer l'efficacité des solutions techniques retenues, telle que discutée à la réunion des communes avec le Département des infrastructures le 16 novembre 2020. Le retrait de l'opposition et un engagement positif de la Commune sont nécessaires pour assurer la réalisation du projet dans les délais prévus, déjà très longs.

Par ailleurs, nous espérons que la Commune n'entreprendra aucune démarche susceptible de retarder le deuxième projet soumis par le Canton et les CFF à l'OFT concernant la pose d'un revêtement phono-absorbant sur les parois de la tranchée couverte de part et d'autre du pont (achèvement des travaux prévu septembre 2021).

En vous remerciant de l'attention qui sera accordée à nos requêtes, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, nos salutations distinguées.



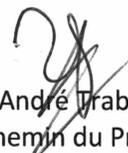
Linda Allal  
12, chemin du Pré-des-Esserts  
1224 Chêne-Bougeries



Maurice Allal  
12, chemin du Pré-des-Esserts  
1224 Chêne-Bougeries



Delphine Bachmann, députée PDC au Grand Conseil  
10, chemin du Pré-des-Esserts  
1224 Chêne-Bougeries



Yves-André Trabichet  
10, chemin du Pré-des-Esserts  
1224 Chêne-Bougeries

Copie : Madame Catherine Armand, Présidente du Conseil municipal